

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'AN DEUX MILLE DOUZE LE 19 Octobre (19/10/2012)**

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 12 octobre, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ÉTAIENT PRÉSENTS:** M. Jean-Paul NUNZI **Maire**,

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Mme Martine DAMIANI, Mme Christine FANFELLE, Mme Hélène DELTORT, M. Bernard REDON, Mme Marie DOURLENT, **Adjoint**,

M. Philippe CHAUMERLIAC, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOD, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, Mme Odile MARTY-MOTHES, M. Abdelkader SELAM, M. Gérard VALLES, M. Richard BAPTISTE, M. André LENFANT, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, Mme Nathalie GALHO, **Conseillers Municipaux**

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :**

M. Alain JEAN (représenté par Mme DOURLENT), Mme Eliane BENECH (représentée par M. SELAM), M. Didier MOTHES (représenté par M. REDON), M. Franck BOUSQUET (représenté par Mme HEMMAMI), Mme Nathalie DA MOTA (représentée par M. EMPOCIELLO), M. Guy ROQUEFORT (représenté par Mme ROLLET), Mme Carine NICODEME (représentée par Mme GALHO), **Conseillers Municipaux**

**ÉTAIT ABSENT :**

M. Patrice CHARLES, **Conseiller Municipal**

Mme Nicole STOCCO est nommée secrétaire de séance.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES**

07 – 19 octobre 2012

**DESIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE SUPPLEANT AU CONSEIL  
COMMUNAUTAIRE**

Rapporteur : M. Le Maire.

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes « Castelsarrasin-Moissac » et plus précisément son article 7 relatif à l'élection des représentants de la Commune de Moissac.

**Vu** l'article L.5211-7 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'élection des délégués communautaires.

**Considérant** la démission de Monsieur Rolland ROUX depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2012 de ses fonctions d'adjoint au Maire et de conseiller municipal,



**Considérant** que Monsieur Rolland ROUX occupait les fonctions de membre suppléant au sein du conseil communautaire,

Il est procédé à l'élection du délégué communautaire suppléant par les Conseillers municipaux de la Commune de Moissac, au scrutin secret uninominal poste de délégué par poste de délégué à la majorité absolue engendrant autant de scrutins que de postes de délégués à pourvoir.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	32
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du code électoral	0
Blancs ou nuls	6
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	26
Majorité absolue	14

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

A obtenu :

Mme Christine LASSALLE 26 VOIX

Est élue par 26 VOIX

Mme Christine LASSALLE

**DELEGUE SUPPLEANT**

**Le Conseil Municipal,  
Après résultat des élections,**



**DIT** que Mme Christine LASSALLE est élue comme déléguée suppléant ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à poursuivre l'exécution des présentes et à signer tous actes nécessaires et à communiquer les résultats à Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Castelsarrasin Moissac pour application.

Pour copie conforme  
Moissac le 23 octobre 2012  
Le Maire,

  
Jean-Paul NUNZI

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :